

Sommaires

Sécurisation foncière en milieu rural



UNE ATTENTE FORTE DES AGRICULTEURS ET ELEVEURS OUEST AFRICAINS

Foncier rural en Afrique de l'Ouest.....page2

Filière rizpage3

Sixième réunion mondiale du Forum paysanpage4

Filière pêche.....page5

17ème édition de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales: le ROPPA y était en renfort.....page6

Nadjirou SALL, président du Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR).....page6

Cooperative companies rights in Togo.....page7

Conseil National de Concertation et coopération des Ruraux (CNCR).....page8

La PNOPPA organise un atelier sur le statut du paysan béninoispage 9

Organisations paysannes et sécurisation du foncier irrigué.....page10

Filière riz

**LES PRODUCTEURS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
EXPERIMENTENT LA 1ERE
BOURSE REGIONALE**



Parmi les facteurs majeurs qui bloquent la transformation des exploitations familiales ouest-africaines, figure grandement l'insécurité foncière. Il n'existe pas dans cette partie du continent noir, une prévisibilité de savoir que les terres que nous, paysans ouest-africains utilisons est notre propriété. Pourtant sans cette prévisibilité, l'investissement agricole, l'intensification agricole et donc la sécurité alimentaire relèveront d'un vain mot. La nécessité s'impose ainsi aux exploitations familiales d'Afrique de l'Ouest de sécuriser leurs propriétés. Mais faute de moyens,



Par Ibrahim COULIBALY, vice-président du ROPPA

Foncier rural en Afrique de l'Ouest **SECURISER A TOUT PRIX** **LES EXPLOITATIONS FAMILIALES**

ces exploitations sont en incapacité de se procurer une reconnaissance légale d'où des risques d'expropriation. La crise alimentaire de 2008 a contribué à exacerber l'intérêt des multinationales à investir dans l'agriculture donc à accaparer des terres cultivables. De ce fait elles ciblent des zones agro écologiques et stratégiques avec d'énormes étendues d'eau et de terres fertiles telles que les zones de la vallée du fleuve Sénégal, le fleuve Niger au Mali certains bassins de production des pays côtiers comme le Ghana. Le phénomène reste néfaste pour les Exploitations Familiales qu'il s'agisse du grand accaparement réalisé par les pays ou des firmes internationales plus petites qui sont du fait de l'élite nationale. Tout ceci constitue un danger pour l'agriculture familiale parce que les petits accaparements grignotent sur les territoires villageois et les grands accaparements nient tous les droits des paysans. Pour nous, il n'existe pas de terres libres en Afrique, la terre disponible est utilisée pour les besoins de citoyens en termes de production, mais aussi pour les animaux. La Mauritanie a une population d'environ 3 millions d'habitants avec 28 millions de chèvres et de moutons qui ont également une partie importante des terres pour le pâturage, le parcours. Si les multinationales veulent le bien de l'Afrique comme c'est insidieusement dit, à travers les investissements, elles ne viseraient pas les terres mais plutôt les produits issus des exploitations familiales pour tirer les productions agro sylvopastorales. Il s'agirait ainsi d'investir pour soutenir la production agro sylvo pastorale et créer un marché pour cette production. Sécuriser à tout prix les exploitations familiales

Au regard de la situation, il faudrait ainsi aller vers des modes de reconnaissance et de constations des droits des exploitations familiales à travers des politiques agricoles bien élaborées avec l'ensemble des acteurs en particulier les Organisations Paysannes regroupées dans leurs plateformes nationales. C'est ce qui est en cours dans des pays comme le Mali et le Sénégal qui sont en cours de réformes de leurs lois foncières. Mais à l'analyse, il s'avère que le foncier est un domaine très sensible et il y a surtout des intérêts contradictoires qui s'affrontent autour de cela. Les décideurs nationaux eux-mêmes propriétaires de terres mettent en place des politiques qui vont contre l'Agriculture Familiale (AF). Les ETATS devraient cependant comprendre qu'ils ont tous intérêt à ce que l'AF demeure. Il faudrait penser la question du foncier à l'échelle des communautés locales parce que la plupart des politiques ont été élaborées sans une concertation avec les paysans, sans prendre en compte les sensibilités et les réalités au niveau de la base. En plus, il faudrait arriver à délimiter les espaces publics, les pâturages, les passages d'animaux et les champs d'exploitation familiale. Pour tout ceci, il faut instituer des cadres formels qui garantissent les droits de chaque partie prenante de l'exploitation familiale mais aussi de la communauté villageoise et voire la commune rurale. En ce qui nous concerne au ROPPA, il est important de reconnaître le rôle et la place des EF dans l'économie et la création d'emplois. C'est sur cette base qu'il devient impératif de sécuriser les EF qu'elles soient spécialisées dans l'élevage, dans l'agriculture et dans la pêche. Aussi la constatation des droits des communautés surtout ceux collectifs devrait-elle être une réalité. Nous travaillons en collaboration avec la FAO, des institutions spécialisées en Afrique telles qu'IRPAD, le FIDA, les experts fonciers, les universitaires. Nous menons beaucoup de travaux tels que les directives volontaires, les formulations de propositions et bien d'autres avec ceux qui exercent dans le foncier. Nous en tant que ROPPA, nous faisons notre travail. Cependant nous ne sommes pas des décideurs car ce sont les décideurs qui possèdent le pouvoir. A force de tergiverser ils vont créer une situation difficile car de plus en plus les paysans n'accepteront plus d'être dépossédés de leurs droits. La question qui se pose est de savoir si les paysans vont prendre le pouvoir ou les armes. Si la situation perdure, on ira soit vers une instabilité soit vers la prise de conscience des paysans de leur force. C'est le risque que courent actuellement les décideurs.

Filière riz

LES PRODUCTEURS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST EXPERIMENTENT LA 1ERE BOURSE REGIONALE

Ouagadougou a abrité les 04 et 05 mars 2016, une bourse régionale sur le riz. Première du genre, cette initiative du ROPPA a réuni de nombreux participants venus de l'Afrique de l'ouest pour faire l'état des lieux de la filière riz et dégager des pistes pour améliorer la rentabilité de cette chaîne de valeur. A l'occasion, 28 contrats portant sur des transactions de près de 20 000 tonnes de riz pour un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards FCFA, ont été conclus entre divers partenaires.



A Ouagadougou, les acteurs de la chaîne de valeur du riz ouest africain ont marqué leur intérêt pour la tenue de la bourse

Cette bourse régionale du riz qui s'est tenue les 03 et 04 mars 2016 dans la capitale burkinabè, était placée sous le thème «Améliorer le commerce régional du riz». Elle fut une occasion de rencontres et d'échanges entre plusieurs dizaines de professionnels de la filière riz venus du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. A l'ouverture de la rencontre, le président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) n'a pas manqué, dans son intervention de remercier les partenaires. Il a réitéré le fait que le ROPPA, à travers son Cadre riz reste également convaincu, qu'« au de-là des opportunités d'échanges économiques qu'offre cette bourse, elle participe à l'information et à la formation des organisations des producteurs de riz, engagées de fait dans la globalisation des échanges qui exige des compétences et des comportements nouveaux, afin de réussir l'intégration dans un espace économique de plus en plus ouvert où la compétitivité est de rigueur, avec un niveau de protection très faible qui ne favorise pas le développement du secteur rural ». Le ministre Jacob OUEDRAOGO de l'agriculture et des ressources halieutiques du Burkina Faso, président de la cérémonie, a quant à lui salué cette initiative qui, « renforcera l'économie et contribuera à relever les difficultés que rencontre la filière riz ». Il a tenu à réaffirmer le soutien de son département ministériel à telles initiatives qui contribuent au développement du secteur agricole.

Une production rizicole satisfaisante, selon les experts

Au menu de cette bourse régionale, plusieurs communications d'experts venus du CILSS, de l'UEMOA et d'Afrique Verte. De ces communications, l'on retiendra que le bilan céréalier global de la région Afrique de l'Ouest est satisfaisant. Mais la région reste chroniquement déficitaire et doit recourir à des importations du marché international à hauteur de plus de 6 millions de tonnes par an. Cette situation de l'offre régionale limite les échanges intracommunautaires de la zone CEDEAO/UEMOA/CILSS. Bien qu'on note la persistance de nombreuses entraves aux transactions des produits agropastoraux, le développement des échanges régionaux de riz passe par la mise place de mesures incitatives

pour booster la productivité et la production du riz local. Pour ce faire, l'ensemble des 17 pays de l'espace CEDEAO/UEMOA /CILSS devra fournir des efforts importants pour combler leur déficit intérieur qui vont de 65 % pour le Sénégal à 15 % pour le pays le proche de l'autosuffisance de la région : le Mali.

Les rencontres d'affaires ont généré 28 contrats et plus de 3 milliards FCFA

Les rencontres B to B ont été l'occasion pour les différents acteurs de négocier sur les différentes offres et de valoriser leurs différentes variétés de riz. Ces échanges ont permis à chaque participant d'apprendre un peu plus sur la variété rizicole de chaque pays présent et de nouer des relations commerciales. Au terme de ces négociations 28 contrats ont été signés ; pour la plupart entre les participants d'un même pays. Certains participants expliquent cette situation par les coûts élevés du transport entre les différents pays. Mais cette raison ne doit pas cacher la faiblesse de l'offre de chaque pays. Cependant, les participants n'ont pas manqué d'exhorter l'UEMOA à faire de la libre circulation des personnes et des biens une réalité, afin de favoriser les échanges commerciaux entre les pays membres.

La bourse aura par ailleurs permis de faire des engagements transactionnels de 18203 tonnes de riz pour un chiffre d'affaires de 3.029.917.000FCFA.

Un comité de suivi des engagements contractuels a été mis en place pour une durée de 06 mois à compter de l'après bourse. Ce dispositif composé du ROPPA/CRCOPR, de APROSSA AV Burkina et VECO WA aura la lourde tâche de faire le point des transactions réalisées à l'issue de la bourse, d'évaluer les prix fixés et leur impact sur le marché sous régional, d'analyser les difficultés qui ont émané de ces transactions et enfin d'évaluer les points positifs.

Fatimata KONE, chargée de communication et gestion des connaissances du ROPPA

Sixième réunion mondiale du Forum paysan

LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU CŒUR DES DEBATS

En marge de la trente-neuvième session du conseil des gouverneurs du Fonds International du Développement Agricole (FIDA), Rome a accueilli du 12 au 18 février 2016, la 6ème réunion mondiale du Forum Paysan. Cette réunion a enregistré la participation de nombreux représentants des organisations paysannes venus des quatre coins du monde. Tous étaient conviés à réfléchir à un meilleur essor du monde rural. Le ROPPA y était représenté au plus haut niveau. Quatre séquences ont ponctué cette rencontre de Rome.

12 février, une session spéciale avec les pastoralistes et les éleveurs de bétail

La première séquence tenue toute la journée du vendredi 12 février a réuni 20 représentants des organisations de pastoralistes et d'éleveurs de bétail impliqués dans les consultations régionales, ainsi que des membres choisis du personnel FIDA. Au cours de cette rencontre présidée par le ROPPA, il a été question pour les pastoralistes et les éleveurs de discuter de différentes consultations organisées au niveau des différentes régions. Ce travail, facilité par l'ONG Vétérinaires Sans Frontière (VSF) a permis de mettre en exergue les difficultés que rencontrent les sous secteurs de l'élevage et du pastoralisme dans la prise en compte de leurs défis et enjeux au niveau des politiques et autres agendas régionaux ou internationaux. Il a aussi mis l'accent sur les difficultés liées aux changements climatiques, auxquelles l'élevage et le pastoralisme sont confrontés.

Des travaux de cette journée, il ressort un certain nombre de recommandations appelant à : (i) un meilleur accompagnement des efforts de développement des sous secteurs de l'élevage et du pastoralisme, (ii) leur intégration dans le forum. Elles ont aussi insisté sur la nécessité d'une meilleure allocation de ressources financières à ces deux sous secteurs pour faciliter leur structuration, mais aussi pour permettre aux acteurs de jouer pleinement leur rôle de veille et d'influence sur les politiques publiques. Il s'agit, en dernier ressort de renforcer les capacités des acteurs pour améliorer leur implication dans la formulation des choix publics, d'une part, mais aussi dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement de l'élevage et du pastoralisme.

13 et 14 février, sessions préparatoires

Les deux jours suivants ont été consacrés aux sessions préparatoires entre les délégués des organisations paysannes et des producteurs ruraux, gérées par le comité d'orientation du forum paysan. Les membres du comité dont le ROPPA ont passé au peigne fin les thématiques, validé l'ordre du jour et responsabilisé les différents membres sur chaque thématique.

15 et 16 février 2016, sessions principales du forum paysan

Les sessions principales du forum ont été organisées sous formes de



Le président italien à la tribune de 6ème réunion mondiale du forum paysan



Aux côtés du président de la PAFO à gauche et du président du Conseil d'Administration du FIDA à droite, Djibo BAGNAN en sa qualité de président du ROPPA a conduit les réflexions sur l'élevage

discussions d'affaires entre les représentants des organisations de producteurs, d'une part, le personnel et les dirigeants du FIDA, d'autre part. La session plénière qui s'est tenue à l'Italian Conference Room a été marquée par une participation active des chargés de portefeuilles pays et des chargés d'appuis pays. Ce fut l'occasion pour le ROPPA et les autres organisations paysannes de discuter directement avec les responsables/portefeilles de chaque pays représenté. Ce forum a permis, non seulement d'expérimenter un mécanisme d'échanges d'informations entre organisations de producteurs, mais aussi d'amélioration, voir d'accroissement de la visibilité du forum. Enfin des propositions de gouvernance du processus du dialogue ont été formulées. Ainsi, la tenue du forum paysan autonome et du forum de dialogue est désormais subordonnée à une rencontre préparatoire au cours de laquelle les organisations échangent sur les thèmes centraux à débattre avec le FIDA.

Le soutien du président italien à la clôture

Certains délégués ont suivi deux jours durant les différentes discussions en tant qu'observateurs, tandis que d'autres ont été reçus par le personnel du FIDA. La journée du 18 février 2016 a été marquée par l'intervention du président italien qui a mis l'accent sur l'importance du forum paysan organisé par le FIDA. Il pense qu'en s'appuyant sur l'agriculture familiale, sur les producteurs agricoles, on pourrait, non seulement vaincre la pauvreté, mais aussi traiter efficacement les questions liées à l'immigration. Le président du FIDA a encouragé les gouvernements à appuyer les organisations paysannes pour que l'insécurité alimentaire et la pauvreté puissent être vaincues. Les travaux du Forum se sont achevés avec la mise en place d'un comité de pilotage doté d'un mandat précis : (i) faciliter la disponibilité des informations sur les conditions d'adhésion, (ii) piloter le processus de mise en place des forums régionaux et toute la consultation qui va en découler. Des membres du comité de pilotage ont été placés au niveau des régions comme facilitateurs dans ce processus.

Fatimata KONE

Chargée de communication et gestion des connaissances du ROPPA

Filière pêche

LE CADRE DE CONCERTATION DU ROPPA A ADOPTE SON PLAN STRATEGIQUE

Créé en décembre 2014 à Cotonou, le Cadre Pêche qui réunit les responsables des organisations des pêcheurs issues des 13 plateformes que compte le ROPPA, a tenu une rencontre les 06 et 07 mars 2016, à Ouagadougou. Le conclave a permis l'adoption du plan stratégique du secteur pêche.



Les membres du cadre pêche tous engagés pour des politiques et interventions efficaces en matière de pisciculture et d'aquaculture

Cette rencontre qui s'est tenue dans les locaux du ROPPA a regroupé les responsables des organisations des pêcheurs des pays membres du ROPPA. Elle a aussi enregistré la participation d'autres leaders du ROPPA, notamment celles des présidents du conseil d'Administration et de la plateforme du Burkina Faso, ainsi que celle du Secrétaire Général. La rencontre intervient après celle organisée par le Cadre Elevage, en décembre 2015. Le but de ces rencontres est de mettre sur orbite les différents cadres promus par le ROPPA, d'une part, mais surtout définir les premiers chantiers auxquels, ces bras techniques du réseau des OP de l'Afrique de l'Ouest doivent s'atteler. Vu l'importance de la pêche dans l'économie et la sécurité alimentaire de la sous-région ; l'organisation des acteurs de ce secteur devient une nécessité, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le développement socio économique de l'Afrique de l'Ouest. C'est la seule condition pour que tous les actifs de ce sous secteur tirent meilleur profit de leur travail.

La rencontre de Ouagadougou avait pour objectifs spécifiques : (i) l'analyse et la validation du plan stratégique dont le Cadre s'est doté et (ii) de définir une feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations. Au sortir de cette rencontre, les participants étaient rassurés de la qualité du travail abattu et confiants quant au respect des échéances qu'ils se sont fixées. Les participants ont pris l'engagement de restituer les résultats de la rencontre à leur base et aux autorités de leur pays, d'une part, et saisir l'occasion des rencontres pour poser les problèmes du sous secteur pêche. Les questions environnementales, principalement celles concernant le changement climatique

n'ont pas été omises au cours de ces discussions.

En marge de cette réunion, les participants se sont rendus à la Commission de l'UEMOA pour échanger avec les autorités de cette communauté économique régionale, sur les problèmes du sous secteur pêche. L'occasion leur a été donnée d'échanger ainsi avec madame FERREIRA, directrice de cabinet du Commissaire en charge de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture des Mines et de l'Environnement avec qui, le ROPPA avait antérieurement travaillé sur le diagnostic des Cadres de Concertation. Elle a profité de cette occasion pour rappeler les possibilités de collaboration afin d'accompagner et renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de valeur des produits halieutiques, incluant la transformation, le stockage, la commercialisation. Pour elle l'accent doit être mis sur l'amélioration du maillon transformation pour générer plus d'emplois.

La pêche englobe plusieurs atouts et potentialités, qui exploités de façon judicieuse permettra de valoriser le travail des femmes, notamment dans la transformation, de les autonomiser. Pour opérationnaliser l'ensemble des recommandations et engagements, les participants ont prévu la mise en place de mécanismes spécifiques pour assurer une meilleure visibilité de la filière pêche par rapport aux autres secteurs qui gravitent autour du développement rural.

Tous ont promis qu'au retour dans leurs pays respectifs, ils mettront tout en œuvre pour produire des résultats à la hauteur des attentes du ROPPA et des actifs du sous secteur pêche.

Roukiatou LY, stagiaire

17ème édition de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales: le ROPPA y était en renfort

Placée sous le thème « le rôle et la place des organisations paysannes et des exploitations familiales, une contribution au Plan Sénégal Emergent – PSE- », la 17ème édition de la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales (FIARA) a ouvert ses portes au grand public le 29 mars 2016 sous la présence de nombreuses personnalités sénégalaises œuvrant dans le monde agricole, en présence du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Cette FIARA a été l'occasion pour le ROPPA d'appuyer des collègues nationaux des femmes pour mettre en avant les initiatives de transformation des produits locaux (beurre de karité, couscous, mangues séchées, des farines de maïs, de niébé, du poisson transformé venant de la Gambie, des huiles, du sésame et bien d'autres) issus de petites unités de transformation des organisations membres des plateformes, permettant ainsi de créer de la valeur ajoutée aux produits de la région Ouest Africaine. Ces initiatives de valorisation des produits locaux sont pour l'essentiel portées par des femmes rurales, de plus en plus organisées en réseaux pour harmoniser la qualité, le conditionnement et les prix des produits transformés. Selon le

président du Conseil d'Administration du ROPPA, Monsieur Djibo BAGNA, « *si les politiques prêtaient un peu plus d'attention, apportaient un peu plus de soutien aux Exploitations Familiales, la sécurité alimentaire serait une réalité en Afrique* ».

M. Djibo BAGNA a salué ainsi l'initiative de cette FIARA et a émis le vœu que des actions soient entreprises pour créer un partenariat plus étroit entre le ROPPA et la FIARA tout en impliquant un peu plus le ROPPA dans l'organisation. Le ROPPA s'est par ailleurs félicité du courage dont font preuve les femmes transformatrices membres des collèges nationaux des femmes, et envisage des solutions afin de leur apporter plus de soutiens pour la conquête du marché tant au niveau du secteur privé, public qu'institutionnel. Cela dans le but de renforcer non seulement les capacités des femmes transformatrices, mais aussi de créer plus de liens entre les différents collèges nationaux des femmes des plateformes membres du ROPPA.

Fatimata KONE

Chargée de communication et gestion
des connaissances du ROPPA

Quelques photos de cette 17ème FIARA .



De nombreux documents traitant de l'agriculture dont des écrits du président d'honneur du ROPPA, Mamadou CISSOKHO



Produits divers des organisations membres du CNCR



Exposition de produits transformés par des femmes de la plateforme du Mali, membre du ROPPA



Produits transformés par les femmes du ROPPA



Exposition du college des femmes de la gambie



Une multiplicité d'exposants venus exposer leur savoir-faire

Interview de Nadjirou SALL, président de la plateforme du Sénégal

LA SECURISATION FONCIERE EN MILIEU RURAL COMME ATTENTE FORTE DES AGRICULTEURS ET ELEVEURS OUEST AFRICAINS

ROPPA Info (RI) : quels sont les enjeux actuelles des ressources foncières pour les exploitations familiales en Afrique de l'Ouest ?

Nadjirou SALL (NS) : Avant tout propos, permettez-nous de définir le sens des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, à la pêche et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Pour ce qui est ensuite des enjeux, ils sont multiples. La nécessité de sécuriser les droits fonciers des exploitations familiales s'impose à nous. Les exploitations familiales (EF) constituent les unités de base de l'agriculture sénégalaise, créent de la richesse pour le pays, assurent plus de 80% de la production agricole et génèrent des revenus au profit de plus de la moitié de la population sénégalaise. Méritent d'être mentionnés également, des enjeux tels que l'amélioration de la productivité des EF et de la sécurité alimentaire des familles, la nécessité de sauvegarder les emplois créés par les EF et d'en créer de nouveaux au profit des populations rurales, la question de l'amélioration et de la consolidation de la gouvernance foncière décentralisée et enfin la problématique de maintien et de renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité sociale.

RI : quelles sont les réformes et initiatives majeures mise en œuvre par les états en Afrique de l'ouest dont le Sénégal ?

NS : les ressources naturelles ont effectivement fait l'objet de plusieurs réformes au Sénégal. Les principales actions de réformes se sont révélées être la réforme foncière, l'élaboration du code pastoral, la révision du code des mines, la réforme du code pétrolier, la révision du code forestier, la révision de la constitution qui donne de nouveaux droits aux citoyens sur le foncier et les ressources naturelles, la réforme de la politique de décentralisation (Acte III de la décentralisation) et enfin l'élaboration du code de la pêche continentale. Toutes ces réformes impactent sur les conditions des paysans (agriculteur, éleveur, pêcheur et exploitant forestier) au Sénégal.

RI : Quel est le statut du foncier au Sénégal?

NS : il y a trois (3) types de domaines fonciers au Sénégal à savoir, le domaine national, le domaine de l'Etat et le domaine des particuliers.

RI : quel est le processus qui a abouti à ce statut ? Les OP et les OSC ont-elles été des actrices majeures de ce processus ?

NS : la loi sur le domaine national (LDN) date de 1964. On devine facilement qu'à l'époque les OP n'étaient pas fortement structurées comme c'est le cas aujourd'hui pour participer et influencer le contenu.



Pour leurs familles et leurs cheptels, les paysans ouest-africain disent non à l'accaparement des terres.

Il faut noter à ce niveau qu'en ce qui concerne la réforme de cette loi, les OP via le CNCR sont parmi les acteurs majeurs.

RI : quelles sont les initiatives majeures du CNCR et de ses membres pour assurer une meilleure sécurisation de l'accès et de l'utilisation des ressources foncière par les EF et particulièrement par les femmes et les jeunes qui sont des groupes vulnérables ?

Le CNCR développe depuis sa création des activités visant une sécurisation durable de l'accès des EF aux ressources foncières. Elle a été la première OSC mobilisée pour veiller et contribuer aux travaux de réforme foncière pour une loi qui répond mieux aux préoccupations des EF. Elle a été consultée en 1996 par l'Etat du Sénégal pour recueillir son avis sur le plan d'action foncier qui est une première tentative de réforme foncière. Cela a déclenché à son niveau un processus de consultations des acteurs du monde rural à travers 52 ateliers locaux, 3 ateliers interrégionaux de synthèse et un atelier de partage des résultats (les propositions paysannes de réforme foncière). Le processus enclenché par l'Etat n'ayant pas abouti à l'époque, une nouvelle tentative est intervenue pendant l'élaboration de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale. L'Etat a souhaité dans le projet de loi (2003) créer une Agence de gestion des terres agricoles. Cela a été enlevé de la loi grâce au plaidoyer du CNCR. Une commission de réforme du droit à la terre a été mise sur pieds en 2005 mais ses travaux n'ont pas abouti.

Une commission nationale de réforme foncière est mise en place depuis décembre 2012. Le CNCR et ses partenaires de la société civile réuni au sein du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS) veille sur le processus en cours et contribue aux travaux. Par ailleurs, le CNCR a mis en place des cellules de veille au niveau des départements et formé des animateurs fonciers qui ont mandat d'accompagner les OP et les communautés locales sur les questions de gouvernance foncière. Il collabore avec le CRAFS dans le cadre de l'appui et l'accompagnement des communautés victimes d'accaparement des terres. Avec le CRAFS, le CNCR a initié l'Observatoire National de la Gouvernance Foncière (ONGF) qui s'appuie sur les animateurs fonciers et les cellules de veille.

L'ONGF a été lancé le 17 juin 2015 au cours d'un atelier multi-acteurs. Une phase test est en cours dans la zone d'intervention du PDIDAS (Projet de Développement inclusif et Durable de l'Agrobusiness au Sénégal), un projet de l'Etat du Sénégal financé par la Banque Mondiale et le Fonds Mondial pour l'Environnement. Le PDIDAS compte réaliser des aménagements hydro agricoles sur 10 000 Ha au profit des EF et du secteur privé national et international.

L'ONGF compte produire son premier rapport annuel sur la gouvernance foncière au Sénégal cette année.



Nadjirou SALL, président du CNCR

Propos recueillis par El Hadji Thierno CISSE
Assistant au coordinateur de la Cellule d'Appui Technique du
Conseil national de concertation et de coopération
des ruraux (CNCR)

Conseil National de Concertation et coopération des Ruraux (CNCR)

NADJIROU SALL, NOUVEAU PRESIDENT DE LA PLATEFORME DU SENEGAL

Dakar a abrité les 06 et 07 avril 2016, le 4ème congrès ordinaire du Conseil National de Concertation et coopération des Ruraux du Sénégal (CNCR). Au cours de cette instance, il s'est agi de faire le bilan des activités du mandat écoulé, et de procéder au renouvellement à la tête du Conseil. C'est Nadjirou Sall, secrétaire général actuel du ROPPA qui en a été porté à la présidence.

La capitale sénégalaise, Dakar a réuni les 06 et 07 avril 2016, un impressionnant parterre de personnalités : le directeur du cabinet de M. Moustapha LO DIATTA, secrétaire d'Etat à l'accompagnement des Organisations professionnelles, M. Mamadou CISSOKHO, président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), M. Djibo BAGNA, président du ROPPA, M Gérard ROUNARD, président de Agriculteurs français et développement international (AFDI) et bien d'autres personnalités. Tous ont marqué de leur présence le 4ème congrès ordinaire du CNCR dans l'enceinte du Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal. Aux côtés des délégués issus des organisations membres du CNCR, on pouvait aussi noter la présence remarquable de nombreux partenaires invités pour l'occasion.

Examen de passage réussi pour le bureau sortant

Il s'agissait au cours de ce congrès, d'examiner et d'adopter les différents rapports d'activités menées par l'équipe conduite par le président du CNCR, Samba GUEYE. Les différents rapports présentés ont été certifiés par des experts, preuve s'il en est, de la bonne gouvernance des instances.

C'est donc tout naturellement que le congrès a validé les rapports, adopté de nouvelles résolutions et procédé au renouvellement des instances du CNCR, conformément aux textes. A l'issue des délibérations, le Président Samba GUEYE, après deux mandats bien remplis, a cédé sa place à un nouveau président du nom de Nadjirou SALL. Celui-ci n'est pas un inconnu du serraill des OP ; c'est l'actuel secrétaire général du Conseil d'Administration du ROPPA.

Nouveau mandat sous le signe du renforcement des acquis

Le ROPPA n'a pas manqué de témoigner sa reconnaissance



Au premier plan à gauche Nadjirou SALL et à droite Samba GUEYE au président sortant du CNCR, M. Samba GUEYE, qui a su diriger avec bravoure et expertise le CNCR et conduire avec sagesse le processus de renouvellement du bureau de la plateforme. Le président entrant a quant à lui pris l'engagement de prolonger les acquis et d'apporter sa touche particulière, afin que le CNCR soit davantage une organisation crédible. Avec l'accord et le soutien des congressistes, il a promu le président sortant, conseiller spécial afin qu'il puisse les accompagner dans le processus de consolidation des acquis. Le président du ROPPA, M. Djibo BAGNAN s'est dit réconforté que le président entrant ait émis le vœu que « tout le monde travaille main dans la main afin que l'organisation puisse aller de l'avant. Il s'engage également à inclure toutes les parties dans la mise en œuvre du travail pour qu'il soit réfléchi, consenti et surtout bien fait. »

Fatimata KONE, chargée de communication et gestion des connaissances du ROPPA

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, M. Albadé Abouba a reçu les responsables des organisations paysannes du Niger le mercredi 11 mai 2016. C'était à la demande de la Plate Forme Paysanne du Niger qui a voulu élargir la rencontre aux organisations paysannes (OP) non membres. M. Djibo BAGNA, PCA de la PFPN a présenté les préoccupations des producteurs portant sur (i), les problèmes liés à la commercialisation des produits agricoles comme le cas particulier du riz local qui peut



Les membres de la PFP-N chez le ministre d'état

être solutionné à travers les achats institutionnels et le respect du quitus d'enlèvement par les commerçants importateurs, passé de 10% à 1% ; (ii) les problèmes fonciers liés à la non application effective des textes existants ainsi que le phénomène d'accaparement des terres, notamment celui des terres vacantes destinées à l'élevage ; (iii) La non accessibilité des exploitants familiaux aux semences de qualité permettant d'augmenter la productivité ainsi que la non exonération des commandes des intrants effectuées par les OP ; (iv) la pérennisation des projets et programmes par l'implication des OP dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et, (v) enfin la relance de la journée du paysan qui permettrait un dialogue direct entre responsables des OP et les hautes autorités du pays. Concernant le riz, le Ministre de l'Agriculture s'engage à organiser une grande concertation regroupant tous les acteurs de la filière pour trouver des solutions portant particulièrement sur la baisse des coûts de production et l'écoulement de l'ensemble de la production nationale à un prix rémunérateur au producteur. A propos du foncier rural, il a déjà instruit le secrétariat permanent du code rural pour l'organisation d'un grand évènement qui traitera ce sujet transversal. Enfin, il a déjà pris la décision d'organiser au cours de cette année 2016, les Etats Généraux de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

**Idrissa Moumouni , chargé de Planification/
Plateforme Paysanne du Niger**

La PNOPPA organise un atelier sur le statut du paysan béninois

La Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin) a organisé le jeudi 07 avril 2016, à Ganna Hôtel de Grand-Popo, un atelier sur la définition du statut du paysan béninois. Cet atelier a connu la participation effective de trente-cinq (35) personnes provenant des faïtières des organisations de producteurs membres de la PNOPPA,

du Réseau des Chambres d'Agriculture du Bénin, du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de Pêche ainsi que les partenaires à l'organisation de l'atelier notamment DEDRAS-ONG, Entreprise Eminence Internationale et la plateforme AgriProFocus Bénin.

Dans son mot de bienvenue, le Président de la PNOPPA, Léopold LOKOSSOU n'a pas manqué de rappeler que l'atelier s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) au Bénin. Processus dans lequel la PNOPPA a pour mission première la réalisation d'un mémorandum paysan qui portera sur les attentes et aspirations des producteurs béninois par rapport à la profession agricole et au devenir du secteur agricole.

A l'issue des travaux, les participants ont donné une ébauche des conditions à remplir pour être producteur à savoir : Etre propriétaire des facteurs de production essentiels (matériels agricoles, engins de pêche, bétail, matériels de transformation, etc.) et avoir accès à la terre ; - Exercer à plein temps, une ou plusieurs activités en rapport avec le secteur agricole notamment la production végétale, l'élevage (y compris la pisciculture, l'aquaculture et l'apiculture), la pêche, la transformation de produits agricoles locaux, l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux, la chasse et la cueillette ; - Vivre essentiellement (supérieur ou égal à 60%) du revenu tiré de cette activité.

**Jonas GBEFFO, Chargé de l'Information et de la Communication du
PNOPPA-Bénin**

La Farmers Organisation Network in Ghana (FONG) à travers la composante 3 du Projet d'Appui aux Organisations Paysannes Africaines (PAOPA) soutenu par le FIDA en collaboration avec le ROPPA a procédé à la remise de matériels (coutelas, houes, bottes en caoutchouc, une machine de traitement de l'huile de palme, une machine à traitement de gari, des brouettes, des graines) à des agriculteurs membres de FONG œuvrant dans la région Est du



Avec ce matériel, la FONG jouera davantage son rôle de contribution à la sécurité alimentaire et à l'accroissement des revenus des ruraux au Ghana

Ghana. Cette initiative est la résultante de nombreuses évaluations en termes de besoins des populations dans les trois zones d'intervention de la FONG à travers le Ghana. En effet des discussions ont été menées avec des chefs de groupements d'agriculteurs dans 12 communautés agricoles dans la région orientale du Ghana et deux autres groupements d'agriculteurs dans la région de Brong Ahafo du Ghana concernant leurs besoins en intrants agricoles.

David Y.T. Odoi, coordonnateur de la FONG

Organisations paysannes et sécurisation du foncier irrigué

Le foncier est un thème prioritaire pour les États africains. La pression démographique, la spéculation, la volonté d'installer des grands investisseurs agricoles, les projets de développement à emprise foncière et l'éclatement de conflits locaux ont conduit à de multiples initiatives pour codifier l'accès à la terre et les droits associés.



Comme facteur sûr d'intensification agricole, le foncier irrigué se doit d'être sécurisé au profit des exploitations familiales

Le secteur irrigué n'échappe pas à cette préoccupation, surtout pour les aménagements de maîtrise de l'eau de grande envergure (riziculture) pour la plupart financés par la puissance publique. Dans un contexte de changement climatique, beaucoup d'États ouest africains veulent investir dans la grande irrigation pour augmenter la production, contribuer à la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté.

Dans les aménagements hydro-agricoles en général, la sécurisation foncière peut se poser dans les termes suivants :

- La sécurisation des droits traditionnels fonciers détenus avant l'aménagement – y compris la compensation de ces droits lors des déplacements des populations affectées ;
- La sécurisation des droits des exploitants sur les nouvelles terres irriguées – qu'il soit question d'exploitants propriétaires ou non-propriétaires ;
- La sécurisation des aménagements publics (infrastructures et terres) – en particulier s'il y a expropriation pour cause d'utilité publique.

Il existe aujourd'hui sur le terrain de multiples pratiques informelles pour gérer le foncier de façon flexible selon les besoins des producteurs. Des pratiques qui peuvent être efficaces, mais qui sont souvent illégales, peu transparentes et risquées à long terme.

Les producteurs ont rarement de garanties de production au-delà du paiement de la redevance à la fin de chaque campagne et peuvent se retrouver évincés par les gestionnaires du périmètre, à raison ou à tort. Le manque d'opportunités d'héritage claires des parcelles et l'insécurité foncière en général a amené certains agriculteurs à dire

« nous travaillons pour l'Etat et non pour nous-mêmes ».

Les organisations paysannes au cœur du débat

Les organisations paysannes (OP) ont un rôle essentiel à jouer dans les débats nationaux et régionaux sur ce thème, notamment :

1. En partageant les connaissances et expériences vécues par les exploitants familiaux dans les périmètres irrigués pour contribuer à définir des modalités de contractualisation (individuelle) qui permettent de les sécuriser sur leurs parcelles ;
2. En assurant un suivi continu et participatif des projets menés par les États et les agences de gestion des aménagements hydro-agricoles ;
3. En menant un plaidoyer auprès des décideurs, en lien avec les acteurs à la base.

Ce rôle important des OP, et de la société civile en général, est reconnu par la CEDEAO dans la Directive régionale sur le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest et la Directive sur le foncier rural en cours d'élaboration.

La Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest travaille sur la question de la sécurisation du foncier irrigué depuis 2012.

Contribution GWI

ROPPA Info, trimestriel d'information du ROPPA

Directeur de publication :

Djibo BAGNAN (président du ROPPA)

Directeur des rédactions :

Ousseini OUEDRAOGO
(Secrétaire Exécutif du ROPPA)

Rédacteur en chef :

Fatimata KONE (chargée de communication et de la gestion des connaissances du ROPPA)

Maquette et montage :

JPZ Concept